

Article écrit par Barbara ROMERO le 12 avril 2019

Prêts à passer à l'électrique ou à l'éthanol ?

Préoccupés par leur pouvoir d'achat et par la qualité de l'air, les Français sont-ils prêts à passer aux énergies renouvelables pour leur véhicule ?

Dans un récent sondage réalisé par l'institut IPSOS suite à la Semaine de la mobilité en septembre dernier, 75 % des Français interrogés se sont dits prêts à changer leurs habitudes de mobilité pour contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air. Restent deux freins majeurs : les moyens de le faire et le confort d'utilisation.

Ce sondage est éloquent à plus d'un titre.

Il révèle ainsi que malgré la préoccupation environnementale, la majorité des Français reste bloquée par des points de comparaison avec le véhicule thermique. Ils passeraient à l'électrique :

- pour 67 %, si le coût d'achat était équivalent à celui d'un véhicule thermique ;
- pour 60 % avec une autonomie allant jusqu'à 500 kilomètres. Pour convaincre les 40 % restant, il faut dépasser la barre des 500 kilomètres (+ 8 % par rapport à 2016) ;
- enfin, pour 57 %, s'ils avaient la possibilité de recharger facilement chez eux ou à proximité.

(Source : Association pour le développement de la mobilité électrique).

Le coût d'achat, estimé 25 % plus élevé qu'un véhicule thermique, mais aussi le prix de la batterie, restent le frein majeur à l'acquisition d'un véhicule électrique. Et ce malgré la prime de 6 000 € octroyée par l'État pour tout achat de ce type d'automobile. Autre frein : la peur de se retrouver en rade sur la route, faute de borne de recharge ! Dans le cadre de son plan mobilité, l'État prévoit de pallier le manque de moyens d'ici à 2030, avec la mise à disposition de 7 millions de bornes publiques et privées, dont 200 bornes nouvelles le long des autoroutes.

Le bioéthanol en plein boom

Dans l'équation surtout, le prix de l'essence et du diesel qui a suscité la levée de boucliers des gilets jaunes en novembre dernier. Le pouvoir d'achat reste la préoccupation majeure des Français et avec la grogne des gilets jaunes, l'achat du boîtier pour convertir sa voiture essence à l'éthanol a littéralement explosé ! Un engouement qui ne devrait pas faiblir en 2019. De fait, selon la filière française du bioéthanol, les ventes de cet agrocaburant composé de betterave à sucre et de céréales, ont augmenté de 55 % en 2018 par rapport à 2017 ! De même, les ventes du boîtier, dont le coût est estimé entre 700 € et 1 500 €, ont été multipliées par huit pour la société française FlexFuel Energy Development (FFED), avec l'installation de 1 000 boîtiers par mois. La Collective du bioéthanol table ainsi sur une croissance de 40 à 50 % des volumes d'E85 entre 2018 et 2019. Interrogés par Ouest-France, des automobilistes passés à l'éthanol ont fait part de leur satisfaction. "Je fais le plein pour 30 €", se réjouit ainsi un cadre commercial. "À raison de 20 000 km par an, sur une voiture quatre cylindres, c'est une économie de 1 000 € en un an et c'est écologique", estime le gérant d'un garage, dont le téléphone ne cesse de sonner depuis l'augmentation du prix des carburants. Mais

écologique, vraiment ? Si les émissions de CO2 sont en effet réduites de 66 % par rapport au diesel, la production de betterave à très grande échelle n'a rien d'écologique !

Comparaisons persistantes avec le véhicule thermique

En parlant de porte-monnaie, le véhicule électrique entre tout doucement dans les esprits comme un moyen de faire des économies sur le long terme. Si [l'achat d'un véhicule](#) s'avère plus onéreux, il consomme moins : un plein revient à environ 2 € pour environ 250 km d'autonomie selon les modèles, qui peuvent aller de 150 km à 400 km d'autonomie. Une habitante de la région de Nantes déclare ainsi dépenser environ 200 € par mois en électricité, contre 250 €-300 € en diesel auparavant.

Mais le prix de son véhicule reste un vrai investissement : 28 000 €, prime de l'État déduite. De fait, l'un des nouveaux leviers d'achat, c'est l'arrivée de ces véhicules sur le marché d'occasion, avec 64 % des clients potentiels prêts à acheter en seconde main, toujours selon l'IPSOS.

Mais justement, qui sont ces potentiels acquéreurs ? Parmi les plus enclins, on retrouve les hommes (40 %), les 18-24 ans (46 %), les cadres (43 %), les personnes les mieux informées sur le véhicule électrique (45 %), ceux qui en ont déjà testé un (49 %) et ceux qui ont la possibilité de recharger (47 %).

L'intention d'acheter un véhicule électrique est stable par rapport à 2016 (35 %), après un bond de 7 points entre 2014 et 2016.

En conclusion, les inconvénients pointés par les sondés restent une autonomie limitée (52 %) et le prix à l'achat (41 %). Suivent le coût des batteries (25 %, + 2 points par rapport à 2016) et le manque d'infrastructures de recharges (22 %). À noter, l'impact des batteries sur l'environnement préoccupe davantage (20 %, + 6 points par rapport à 2016). Reste donc à améliorer la communication sur les avantages de ces véhicules dits propres, l'accessibilité aux bornes de recharges, la technologie... Mais surtout, le prix de revient !

Pour aller plus loin :

www.les-energies-renouvelables.eu

www.alcool-bioethanol.net

www.avere-france.org

© Zinkevych - Adobstock